



**EPTB**

Etablissement Public Territorial  
de Bassin du Vidourle

# ELABORATION DU PAPI 3 COMPLET SUR LE BASSIN VERSANT DU VIDOURLE



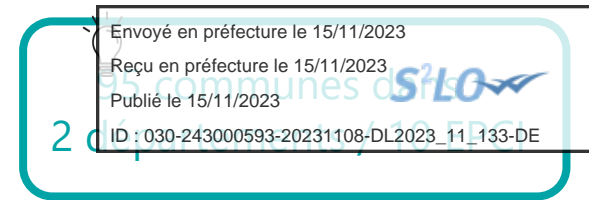
Présentation synthétique

# RAPPEL SUR LE PAPI 3

Contexte et objectifs

.01

# CONTEXTE ET OBJECTIFS



Le **PAPI** (Programme d'Actions de Prévention des Inondations) qui :

- ✓ Découle de la **Directive Inondation** ;
- ✓ Met en œuvre d'actions concrètes à une échelle cohérente (**bassin versant**) ;
- ✓ S'appuie sur les objectifs du **PGRI** et de la **SLGRI** pour répondre aux **besoins locaux** ;
- ✓ S'inscrit dans la **continuité** du PAPI 1 (2002 – 2012), PAPI 2 (2012 – 2017) et ses 2 avenants ;
- ✓ Doit respecter le **Cahier des Charges PAPI 3** de janvier 2022 ;
- ✓ Se caractérise par une **approche multithématique** et prend en compte tous les types d'inondation ;

## Objectifs

- ✓ Aboutir à un programme **opérationnel** d'actions issu (**co-construction**) et porté par le territoire (**engagement**)
- ✓ Obtenir un **soutien financier** : seul outil permettant de mobiliser le **FPRNM\*** pour accompagner les projets du territoire.
- ✓ **Disposer d'une gestion intégrée du risque et réduire les conséquences des inondations en mobilisant tous les leviers de la prévention.**

# BILAN DU PAPI 2

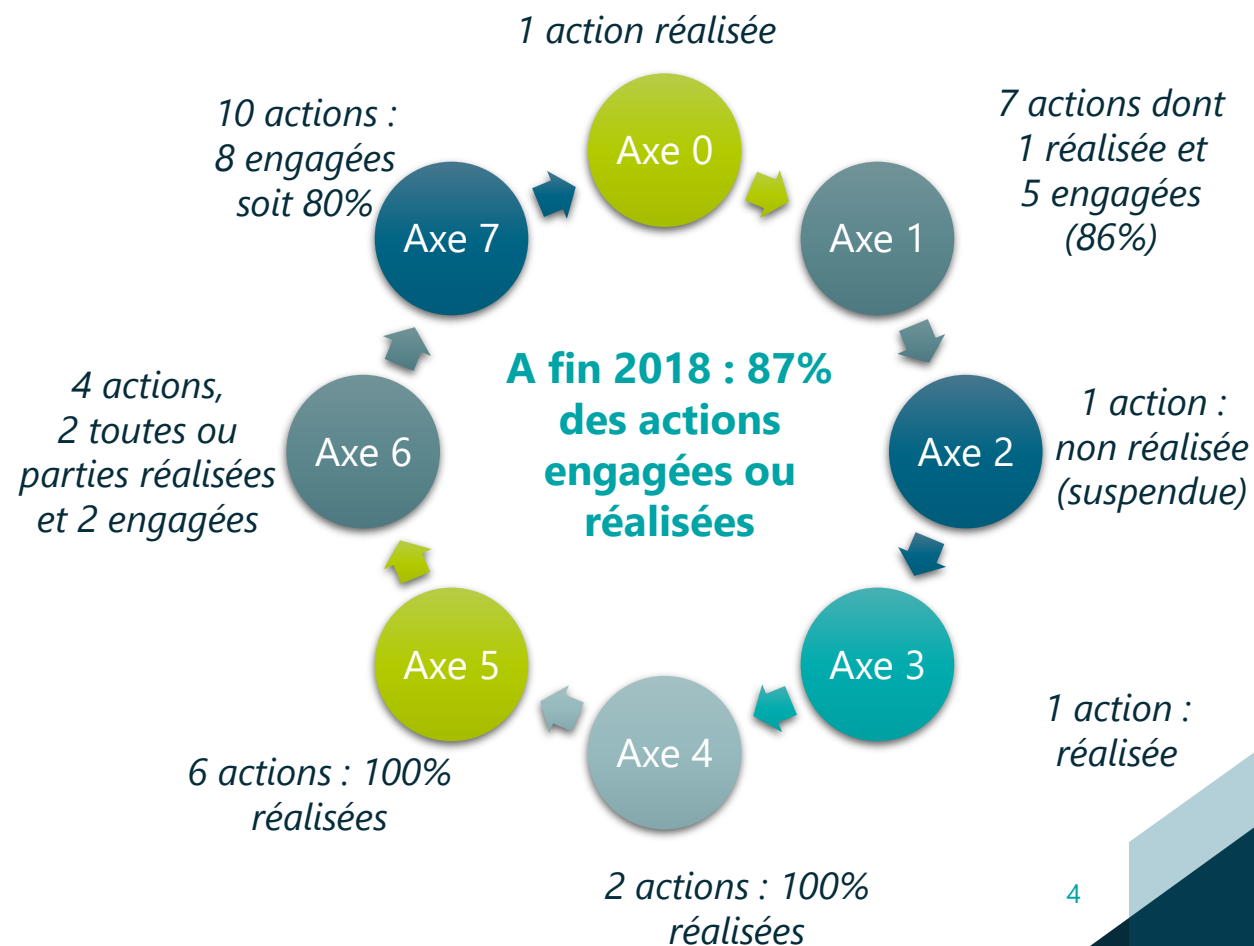
## Objectifs

Dresser un état d'avancement technique et financier du précédent PAPI afin d'identifier les points faibles, les enseignements à tirer, les actions à prolonger, à supprimer ou à ajouter.

## Résultats


**PAPI 2 (2012-2020)** labellisé le 12 juillet 2012 pour un montant de 43,7 M€ avec :

- ✓ 1<sup>er</sup> avenant (2017) modifie l'échéance à fin 2018 afin de tenir compte des évolutions réglementaires de la GEMAPI, l'ajout d'actions, la poursuite des études rive droite.
- ✓ 2<sup>ème</sup> avenant (juillet 2019) : prolongation jusqu'à fin 2020 dans l'objectif de permettre la continuité des actions engagées, finaliser les études en cours (de l'avenant 1 notamment) et continuer le processus de concertation sur les grands projets d'aménagements prévus au PAPI 3. Montant revu à 25,5 M€.



# LES PIÈCES DU DOSSIER

Envoyé en préfecture le 15/11/2023  
Reçu en préfecture le 15/11/2023  
Publié le 15/11/2023  
ID : 030-243000593-20231108-DL2023\_11\_133-DE



Pièces	Objectifs
<b>Présentation du porteur de projet</b>	Présente l'EPTB Vidourle (statuts, compétences dans le domaine des inondations et de la gestion de l'eau)
<b>Organisation de la gouvernance du projet</b>	Définit la gouvernance du projet (pilotage, concertation), rappelle les différentes évolutions réglementaires (MAPTAM, NOTRE, GEMAPI), présente les partenaires du projet
<b>Note d'urbanisme</b>	Permet de disposer d'une vision globale de l'intégration des risques dans les documents d'urbanisme (PLU, PLUi, SCOT, PPRI) et de leur compatibilité avec les documents supra, de l'évolution de la vulnérabilité sur le territoire, rappeler les principales règles de gestion
<b>Analyse environnementale</b>	S'assure que les projets du PAPI soient menés en cohérence avec les objectifs de protection de l'environnement à l'échelle nationale, du bassin versant et locale. Elle vise à mettre en avant la manière dont les enjeux environnementaux (milieux naturels / paysages) ont été pris en compte dans le PAPI (notamment l'application de l'approche éviter / réduire / compenser)
<b>Calendrier (2024-2029)</b>	Présente le planning prévisionnel de réalisation des différentes actions et travaux (planification)

# PRÉSENTATION DU PROGRAMME D' ACTIONS

■  
Présentation des axes du PAPI  
Programme d'actions  
Présentation des fiches actions  
Plan de financement

# PRÉSENTATION DES AXES DU PAPI

Le PAPI est constitué de 8 axes :

- ✓ 7 axes d'actions regroupant une diversité d'actions
- ✓ 1 axe d'animation du programme

= **programme opérationnel**



## A savoir

- ✓ Chaque axe doit contenir au **minimum 1 action**.
- ✓ Le programme d'actions doit être **équilibré**.
- ✓ Le programme du PAPI comprend des **travaux**.

## Les 8 axes du PAPI

- ✓ Axe 0 : Animation du PAPI
- ✓ Axe 1 : Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque
- ✓ Axe 2 : Surveillance, prévision des crues et des inondations
- ✓ Axe 3 : Alerte et gestion de crise
- ✓ Axe 4 : Prise en compte du risque d'inondation dans l'urbanisme
- ✓ Axe 5 : Réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens
- ✓ Axe 6 : Ralentissement des écoulements
- ✓ Axe 7 : Gestion des ouvrages de protection hydrauliques

# PROGRAMME D' ACTIONS

## Objectifs



Le programme d'actions avec pour chaque axe, les fiches-actions : décrivant l'action envisagée, sa justification, les communes concernées, les financeurs, les taux de financement de leur contribution, le calendrier de réalisation...

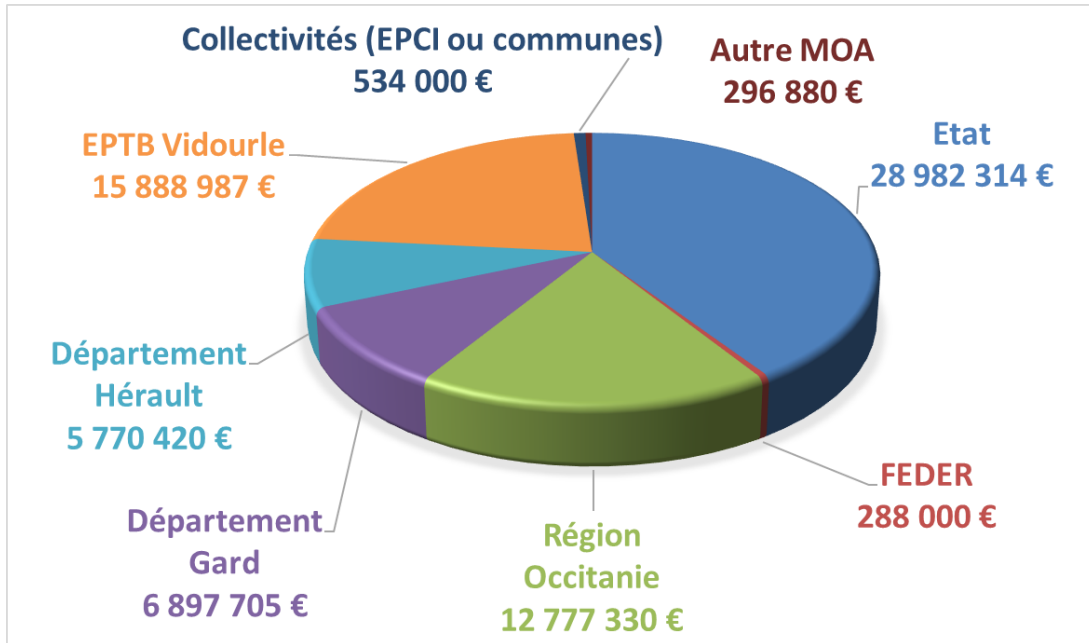
## Résultats



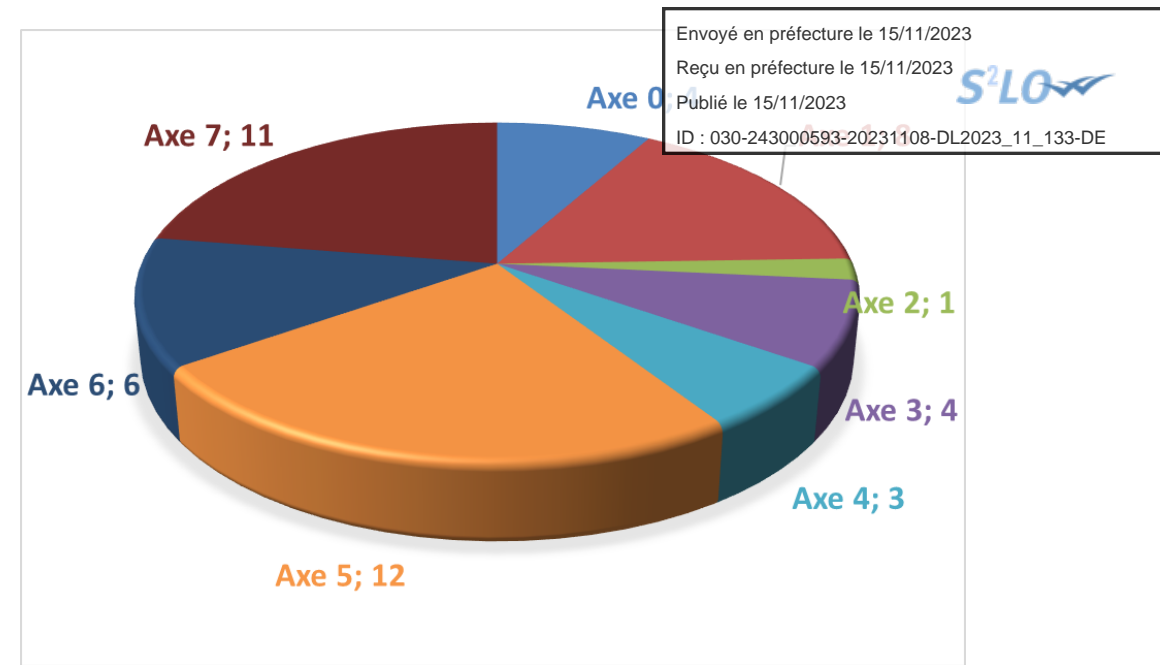
Axes d'intervention PAPI	Nombre d'actions
Axe 0 : Animation de la démarche PAPI	4
Axe 1 : Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque	8
Axe 2 : Surveillance, prévision des crues et des inondations	1
Axe 3 : Alerte et gestion de crise	5
Axe 4 : Prise en compte du risque d'inondation dans l'urbanisme	3
Axe 5 : Réduction de la vulnérabilité des biens et des personnes	20
Axe 6 : Ralentissement des écoulements	9
Axe 7 : Gestion des ouvrages de protection hydraulique	10
<b>TOTAL</b>	<b>60</b>



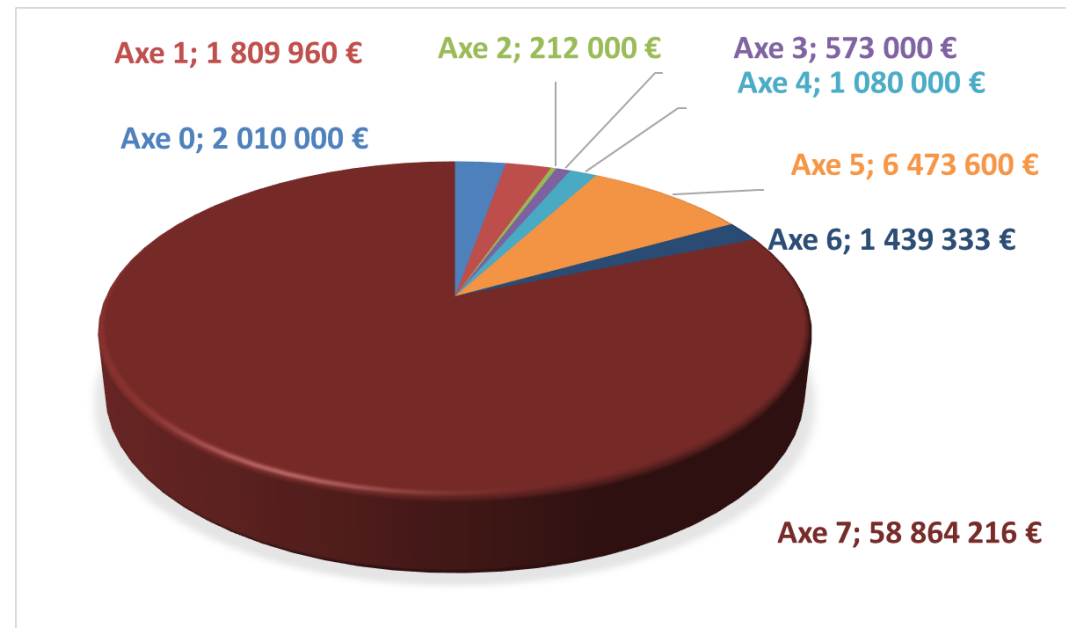
# PLAN DE FINANCEMENT



Axe d'intervention PAPI	Nombre d'action	Montant
Axe 0	4	2 010 000K€
Axe 1	8	1 809 960K€
Axe 2	1	212 000K€
Axe 3	4	573 000K€
Axe 4	3	1 080 000K€
Axe 5	12	6 473 600K€
Axe 6	6	1 439 333K€
Axe 7	11	58 864 216K€
<b>TOTAL</b>	<b>49</b>	<b>72 462 109K€</b>



Envoyé en préfecture le 15/11/2023  
 Reçu en préfecture le 15/11/2023  
 Publié le 15/11/2023  
 ID : 030-243000593-20231108-DL2023\_11\_133-DE



# PRÉSENTATION DES ACTIONS PAR AXE

Envoyé en préfecture le 15/11/2023  
Reçu en préfecture le 15/11/2023  
Publié le 15/11/2023  
ID : 030-243000593-20231108-DL2023\_11\_133-DE

## AXE 0

### ANIMATION DU PAPI

#### Synthèse

Maître d'ouvrage : EPTB Vidourle  
Partenaires associés : Acteurs du bassin  
Montant estimé : 2 010 000 euros  
Calendrier prévisionnel : 2024 - 2029  
Territoire ciblé : Ensemble du bassin versant du Vidourle

#### Résumé

- ✓ Pérennisation des 2 postes existants pour l'animation et la conduite de projet (directeur technique + chargé de mission hydraulique)
- ✓ Création de 2 postes complémentaires (animation, suivi des actions et réduction de la vulnérabilité)
- ✓ Création/pérennisation d'un poste de gestion des ouvrages et suivi du système endigué
- ✓ Préparation dossier poursuite des actions (PAPI 4)

## AXE 1

### AMELIORATION DE LA CONNAISSANCE ET DE LA CONSCIENCE DU RISQUE

#### Synthèse

Maître d'ouvrage : EPTB Vidourle, CD 30  
Partenaires associés : Acteurs du bassin  
Montant estimé : 1 809 960 euros  
Calendrier prévisionnel : 2024 – 2029  
Territoire ciblé : Ensemble du bassin versant

#### Résumé

- ✓ Animer des programmes pédagogiques auprès des scolaires
- ✓ Améliorer la culture du risque avec des repères de crues
- ✓ Etudier la possibilité de créer un espace dédié au risque inondation et à la résilience (maison du risque et du fleuve)
- ✓ Développer et mettre en œuvre une stratégie de Communication
- ✓ Former les élus et les personnels techniques des collectivités

# PRÉSENTATION DES ACTIONS PAR AXE

Envoyé en préfecture le 15/11/2023  
Reçu en préfecture le 15/11/2023  
Publié le 15/11/2023  
ID : 030-243000593-20231108-DL2023\_11\_133-DE

## AXE 2 SURVEILLANCE, PRÉVISION DES CRUES ET DES INONDATIONS

### Synthèse

Maître d'ouvrage : EPTB Vidourle, ETAT  
Partenaires associés : Acteurs du territoire  
Montant estimé : 212 000 euros HT  
prévisionnel : 2024/2029  
Territoire ciblé : Bassin versant

### Résumé

- ✓ Etendre le réseau global de prévision et de surveillance
- ✓ Améliorer la connaissance de l'aléa notamment au niveau des ouvrages
- ✓ Améliorer l'alerte et anticiper les débordements

## AXE 3 ALERTE ET GESTION DE CRISE

### Synthèse

Maître d'ouvrage : EPTB Vidourle/communes/EPCI/CD30  
Partenaires associés : Acteurs du territoire  
Montant estimé : 573 000 euros HT  
Calendrier prévisionnel : 2024 - 2029  
Territoire ciblé : Bassin versant

### Résumé

- ✓ Améliorer la gestion de crise via les PCS (30/34)
- ✓ Réaliser des plans intercommunaux de Sauvegarde au niveau des EPCI
- ✓ Etudier et mettre en place des barrières au niveau des ouvrages départementaux (CD30)
- ✓ Etudier et mettre en place des barrières au niveau des ouvrages et passages à gué

# PRÉSENTATION DES ACTIONS PAR AXE

Envoyé en préfecture le 15/11/2023  
Reçu en préfecture le 15/11/2023  
Publié le 15/11/2023  
ID : 030-243000593-20231108-DL2023\_11\_133-DE

## AXE 4

### PRISE EN COMPTE DU RISQUE INONDATION DANS L'URBANISME

#### Synthèse

Maître d'ouvrage : EPTB Vidourle, ETAT  
Partenaires associés : Acteurs du territoire  
Montant estimé : 1 080 000 euros HT  
prévisionnel : 2024/2029  
Territoire ciblé : Bassin versant

#### Résumé

- ✓ Réaliser des études de zonages pour la prise en compte du risque inondation (débordement/ruissellement) dans les documents d'urbanisme et les démarches d'aménagement du territoire
- ✓ Poursuivre l'élaboration et l'approbation des PPRI

## AXE 5

### RECUCION DE LA VULNÉRABILITÉ DES BIENS ET DES PERSONNES

#### Synthèse

Maître d'ouvrage : EPTB /Communes/Particuliers/Agriculteurs/  
Etat  
Partenaires associés : Acteurs du territoire  
Montant estimé : 6 473 600 euros HT  
Calendrier prévisionnel : 2024 - 2029  
Territoire ciblé : Bassin versant

#### Résumé

- ✓ Réduire la vulnérabilité des établissements publics du territoire
- ✓ Réduire la vulnérabilité des habitations du territoire
- ✓ Réduire la vulnérabilité des activités économiques, des activités agricoles et des hôtelleries de plein air
- ✓ Délocaliser ou exproprier des enjeux
- ✓ Participer à la gestion du ressuyage de la basse plaine du Vidourle

# PRÉSENTATION DES ACTIONS PAR AXE

Envoyé en préfecture le 15/11/2023  
Reçu en préfecture le 15/11/2023  
Publié le 15/11/2023  
ID : 030-243000593-20231108-DL2023\_11\_133-DE

## AXE 6 RALENTISSEMENT DES ÉCOULEMENTS

### Synthèse

Maître d'ouvrage : EPTB Vidourle, CD 30  
Partenaires associés : Acteurs du territoire  
Montant estimé : 1 439 333 euros HT  
prévisionnel : 2024/2029  
Territoire ciblé : Bassin versant

### Résumé

- ✓ Etudier des dispositifs de gestion des embâcles au niveau des cours d'eau et des ouvrages hydrauliques
- ✓ Entretien et gérer le bassin de Garonnette
- ✓ Araser la digue de la Jassette et restaurer une zone d'expansion des crues
- ✓ Créer des zones d'expansion des crues au confluentes d'affluents
- ✓ Analyser le cheminement de l'eau en fin de système endigué
- ✓ Actualiser les études réglementaires des barrages

## AXE 7 GESTION DES OUVRAGES DE PROTECTION HYDRAULIQUE

### Synthèse

Maître d'ouvrage : EPTB Vidourle  
Partenaires associés : Acteurs du territoire  
Montant estimé : 58 864 216 euros HT  
Calendrier prévisionnel : 2024 - 2029  
Territoire ciblé : Bassin versant

### Résumé

- ✓ Réaliser les aménagements de protection contre les inondations, rive droite et gauche de la basse vallée du Vidourle (ressuyage de la plaine, digues de 1<sup>er</sup> rang Marsillargues, Saint Laurent d'Aigouze, digues de second rangs Lunel et Marsillargues, mesures compensatoires,...)
- ✓ Réaliser les digues de second rang de Gallargues et Aimargues
- ✓ Mettre en œuvre les projets d'aménagements proposés dans le cadre du projet d'intérêt commun pour Sommières
- ✓ Préparer les aménagements autour du Cailar avec l'EPTB Vistre

# RAPPEL DU CALENDRIER

Envoyé en préfecture le 15/11/2023  
Reçu en préfecture le 15/11/2023  
Publié le 15/11/2023  
ID : 030-243000593-20231108-DL2023\_11\_133-DE



**Rencontre des  
EPCI Avril Mai  
2023**



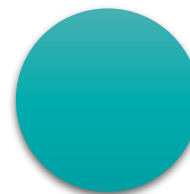
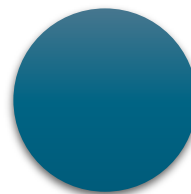
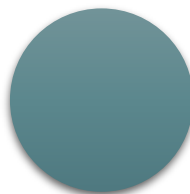
**Consultation  
du public :  
Avril/Mai 2023**



**Dépôt du  
dossier : fin  
juin 2023**



**Labellisation :  
2024**



*Rencontre avec les  
EPCI pour décisions de  
principe sur la  
participation  
financière : Avril/mai  
2023*

*Rencontre avec la  
préfecture septembre  
2023*

*Passage en Comité de  
bassin fin 2023 ou  
début 2024*

*Signature de la  
convention :  
printemps 2024*